



604005 - 604025
Ninhydrine pure monohydratee

1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination:

Ninhydrine

1.2 Utilisation de la substance/préparation:

Pour usages de laboratoire, analyse, recherche et chimie fine.

1.3 Identification de la société ou compagnie:

PIERRON EDUCATION

2, rue Gutenberg

57206 Sarreguemines BP80609

0387 9514 77

Urgences:

C.H.U. de Nancy

Centre anti -Poisons

Tél. 03 8332 3636

2. Composition/Informations des composants

Dénomination: Ninhydrine

Formule: $C_9H_6O_4$ M.=178,15 CAS[485 -47-2]

Numéro CE (EINECS): 207 -618-1

3. Identification des dangers

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

4. Premiers soins

4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre.

4.3 Contact avec l'eau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

4.4 Yeux:

Laver à grande eau (durant 15 minutes au minimum), en gardant les paupières soulevées. En cas d'irritation, recourir à l'assistance d'un médecin.

4.5 Ingestion:

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre sèche.

5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés:

5.3 Risques particuliers:

Combustible.

5.4 Équipements de protection:

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles:

Ne pas inhaler la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas permettre le passage aux égouts. Éviter la contamination du sol, des eaux et des égouts.

6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:

Ramasser à sec et déposer dans des conteneurs pour résidus, pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Manipulation:

Sensible à la lumière.

7.2 Stockage:

Récipients bien fermés. Ambiance sèche. Température ambiante.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Mesures techniques de protection:

8.2 Contrôle limite d'exposition:

8.3 Protection respiratoire:

Encas de formation de poussière, utiliser un équipement respiratoire approprié.

8.4 Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés

8.5 Protection des yeux:

Utiliser des lunettes appropriées.

8.6 Mesures d'hygiène particulières:

Ôter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains et le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

8.7 Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement.

Le fournisseur de l'équipement de protection doit spécifier le type de protection à porter lors de la manipulation de la substance ou de la préparation, y compris: le type de matière et le délai de rupture de la matière constitutive de l'équipement, complet en un niveau et de la durée du contact.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect:

Solide blanc ou légèrement jaunâtre.

Odeur:

Caractéristique.

pH 4,6 - 5,0

Point de fusion: 250°C (desc.)

Solubilité: 20 g/l dans l'eau à 20°C

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions devant être évitées:

Températures élevées.

10.2 Matières devant être évitées:

Agents oxydants forts. Acides forts.

10.3 Produits de décomposition dangereux:

10.4 Informations complémentaires:

11. Informations toxicologiques:

11.1 Toxicité aiguë:

DL oral rat: 250 mg/kg

DL₅₀ intrapéritonéal souris: 78 mg/kg

11.2 Effets dangereux pour la santé:

Par inhalation: Irritation des muqueuses.

En contact avec la peau: Irritations.

Par contact oculaire: Irritations.

Par ingestion: Nocif pour la santé.

D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter.

Observer les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

12. Informations écologiques

12.1 Mobilité:

12.2 Ecotoxicité:

12.2.1 - Test EC₅₀ (mg/l):

12.2.2 - Milieu récepteur :

Risque pour le milieu aquatique = ----

Risque pour le milieu terrestre = ----

12.2.3 - Observations:

Donnéesécotoxiques nondisponibles.

12.3 Dégradabilité:

12.3.1 - Test: -----

12.3.2 - Classificationsur dégradationbiotique :

DBO₅/DCOBiodégradabilité = -----

12.3.3 - Dégradationabiotique selonpH : -----

12.3.4 - Observations:

Donnéesnon disponibles.

12.4 Accumulation:

12.4.1 - Test:

12.4.2 - Bioaccumulation:

Risque= -----

12.4.3 - Observations:

Donnéesnon disponibles.

12.5 Autreeffets possiblessur l'environnement:

Nepas faire pénétrerdans lessols etles nappesaquifères.

Produitpolluant l'eau.

13. Considérations sur l'élimination

13.1 Substanceou préparation:

Dansl'Union Européenne,des normeshomogènes pour l'éliminationdes résiduschimiques nesont pasétablies; ceux-
ciant lecaractère derésidus spéciaux,et leurstraitement et
éliminationsont soumisaux législationsinternes dechaque
pays.Il faudradonc, selonle cas,contacter l'autorité
compétente,ou bienles entrepriseslégalement autorisées
pouréliminer des résidus.

2001/573/CE:Décision duConseil du23 juillet2001 modifiant
ladécision 2000/532/CEde laCommission ence quiconcerne
laliste dedéchets.

Directive91/156/CEE duConseil du18 mars1991 modifiantla

directive 75/442/CEE relative aux déchets.

13.2 Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

14. Information relative au transport

15. Information réglementaire

Etiquetage selon Directive de la CE



Symboles:

Xn - Nocif

Indications de danger: Nocif

Phrases R: 22-36/37/38 Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

16. Autres informations

Numéro et date de la révision: 0 05.04.02

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.